VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2525 RUE BIENVILLE,

ENTRE ROCHEBLAVE ET DORGENOIS.

Mme Magdelina Dietrich vs Mme Margaret Gry et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A. No 98-253.

Il sera vendu à encherre publique MARDI le 12 décembre 1911 midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un jugement rendu le 26 octobre 1911 et signé le 6 novembre 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux certains terrains ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les numéros six et sept dans square No 329, borné par les rues Bienville, Rocheblave, Dorgenois et Conti, commençant à cent cinquante deux pieds neuf pouces à partir de la rue Bienville et Rocheblave et mesurant ensemble cinquante quatre pieds cinq pouces de façade sur Bienville et cent cinquante (150) pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un certificat d'arpentage fait par Hy L. Zander, ingénieur et voyer daté du 23 décembre 1904, annexé à un acte passé pardevant Th. C. Friedrichs notaire le 27 mars 1905 lesdits terrains sont numérotés six et sept et sont compris de parties des premiers terrains six et sept comme apparent sur ledit plan.

Un certain morceau ou parcelle de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tout ce qui y appartient ou qui y trouve et fait partie de la propriété, situé dans le même district et carré comme la propriété ci-dessus décrite, étant les arrières portions des premiers terrains vingt et vingt-un dans chaque carré aboutissant aux terrains six et sept ci-dessus décrits et attenant à la ligne inférieure desdits terrains six et sept et s'étendant à la ligne de division des terrains premier et huitième ladite portion de terre mesurant à partir d'un point sur la ligne actuelle du terrain numéro six le plus proche de la rue Rocheblave et s'étendant vers la rue Dorgenois cinquante-sept 57 pieds dix (10) pouces et trois lignes (3) jusqu'à un point sur la ligne divisant les premiers terrains sept et huit par une profondeur de trente-neuf 39 pieds cinq (5) pouces entre lignes parallèles ladite portion de terre étant aussi indiquée sur ledit plan ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple No 2525 rue Bienville à distance sous un enfoncement formant six chambres très bien tapissées, ouvrant sur un vaste corridor avec gaz et toutes autres commodités avant trois chambres, deux cabinets de bain à bain et offices ouvrant sur le corridor et une galerie, la maison est construite de façon à donner accès à chacune des chambres du corridor sans gêner, cours de façade et de cote, assainies par trois cheminées.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1911 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication sous les mêmes termes et conditions. Le cahier de vente pardevant F. J. Destrous, notaire, aux frais des acquéreurs.

H. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.

J. B. Thomas et W. H. Pearce, avocats pour la défenderesse.

10 nov—10 12 19 26—déc 3 10 12

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MRS PETER M. GOVERN.

COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION D. No 98-509.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 98-509, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Peter M. Govern, lédit ordre daté et signé du 20 novembre 1911 et délivré à J. L. Onorato en ancien huissier, en vente à l'encherre publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, JEUDI le 28 décembre 1911 la propriété décrite dans l'inventaire à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et toutes droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Royale, Bourbon et Ursulines mesurant trente pieds de face à la rue St Philippe sur quarante-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles et ne contenant de plus borné par un côté par la propriété de Antoine Ducros ou assignée, étant la même propriété acquise par Philippe Luizza et son épouse Marie Antoinette Bini, son épouse, par acte de vente passé pardevant Philip J. Materne notaire le 4 avril 1903 enregistré en le Bureau des transferts, livre 175 folio 311.

Conditions—Un tiers au plus comptant du prix d'achat, la balance, s'il y en a, en un et deux ans représentée par le billet de l'acquéreur et garantie par hypothèque et lien de vendeur et par le pacte de non aliénando, intérêt au taux de huit pour cent par an de date jusqu'à paiement, la police d'assurance devant être issue portant la clause que la perte s'il y a doit être payée au porteur des billets hypothécaires. L'acquéreur devant payer pour tout certificat et les taxes d'Etat de 1911 et toutes les autres charges usuelles de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant C. Marinoni, Jr, notaire, et payer en à compte de 10 0/0 (ne portant pas d'intérêt) cinq.

LOUIS C. SPEAR, Encanteur
347 rue Carondelet
26 nov—26—déc 3 10 17 24 28

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MRS PETER M. GOVERN.

COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION D. No 98-509.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 98-509, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Peter M. Govern, ledit ordre daté et signé du 20 novembre 1911 et délivré à J. L. Onorato en ancien huissier, en vente à l'encherre publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, JEUDI le 28 décembre 1911 la propriété décrite dans l'inventaire à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et toutes droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa et Wash[illegible] ledit lot désigné par le numéro 14 sur un plan de W. I. Thompson, voyer, daté du 16 avril 1840 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles et ne contenant de plus ou de moins borné par la Quatrième.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance en un et deux ans à l'option de l'acquéreur au crédit de l'acte de vente devant être démontré par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edward B. Ellis, notaire. Le quart comptant devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

Encanteur, 910 rue Gravier.

Martin H. Manion, avocat pour la demanderesse.

26 nov—26—déc 3 10 17 24 [illegible]

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CETTE BATISSE DOUBLE EN BRIQUES A UN ETAGE,

Nos 731 et 733 RUE ST PHILIPPE,

Entre les rues Royale et Bourbon, louée à de bons locataires à $30.00 par mois. Entourée par des lignes de chars et à approximité du Marché Français, Ecoles Publiques et Privées etc.

A l'Encan, JEUDI, le 28 Décembre 1911, à Midi,

Pour effectuer un partage entre les héritiers de la défunte Mme MARIE A. BINI, Veuve de FILIPPO LIUZZA.

No 97,239—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Par LOUIS C. SPEAR & Co. Louis C. Spear Encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les soussignés, JEUDI, le 28 décembre 1911, à midi, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 17 novembre 1911 et signé en Cour ouverte le 23 novembre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Royale, Bourbon et Ursulines mesurant trente pieds de face à la rue St Philippe sur quarante-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles et ne contenant de plus ou moins borné sur un côté par la propriété de Antoine Ducros ou assignée, étant la même propriété acquise par Philippe Luizza et son épouse Marie Antoinette Bini, son épouse, par acte de vente passé pardevant Philip J. Materne notaire le 4 avril 1903, enregistré en le Bureau des transferts, livre 175 folio 311.

Conditions—Un tiers au plus comptant du prix d'achat, la balance, s'il y en a, en un et deux ans représentée par le billet de l'acquéreur et garantie par hypothèque et lien de vendeur et par le pacte de non aliénando, intérêt au taux de huit pour cent par an de date jusqu'à paiement, la police d'assurance devant être issue portant la clause que la perte s'il y a doit être payée au porteur des billets hypothécaires. L'acquéreur devant payer pour tout certificat et les taxes d'Etat de 1911 et toutes les autres charges usuelles de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant C. Marinoni, Jr, notaire, et payer en à compte de 10 0/0 (ne portant pas d'intérêt) cinq.

LOUIS C. SPEAR, Encanteur
347 rue Carondelet
26 nov—26—déc 3 10 17 24 28

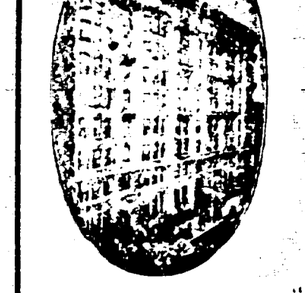

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.

Chambres seules à deux, $2.00, $2.50 et $3.00.

Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.

Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.

Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPECIAUX POUR L'ETE.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,

Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Au soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich Augsbourg. En 1908 : 8883 visiteurs. Propectus et informations données gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 98-655—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Succession de Christina A. Hutton, Veuve de James H. Breen.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Succession de Christina A. Hutton, veuve de James H. Breen, Dossier No 98-655, ledit ordre daté du 27 novembre 1911 et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique JEUDI le 11 janvier 1912 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, après publication ordinaire, les biens et propriétés ci-après décrits, savoir :

1. Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent et toutes droits, voies, servitudes y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet 516, borné par les rues Lafayette, Prytania, Gravier et Johnson, lequel lot est connu et désigné comme étant le lot numéro quatre (4) et mesurant trente deux pieds sept pouces et cinq lignes (32 7 5) de front à la rue Lafayette sur soixante huit pieds un pouce et deux lignes (68 1 2) en profondeur et façade à la rue Gravier et environ trente pieds onze pouces et cinq lignes (30 7 5) de large, séparant du lot No 7. Les améliorations consistent d'un cottage en bois contenant environ quatre chambres et portant le numéro municipal 2133 rue Lafayette coin Gravier, une bonne location pour buvette et épicerie.

3. Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent, toutes les droits, voies, servitudes y appartenant numéro dix et vingt (maintenant 4 et 2) dans l'ilet No 519, vieux numéro 41, borné par les rues Gravier, Johnson, Prytania et Commune. Le lot 10 (maintenant 14) mesurant 8 pieds trente pieds onze pouces (30 11) de face à la rue Gravier sur trente deux pieds trois pouces et cinq lignes (32 3 5) en profondeur entre lignes parallèles et le lot No 20 (maintenant 26) mesurant trente-deux pieds trois pouces et cinq lignes (32 3 5) en profondeur entre lignes parallèles après un frontage de 40 2 de Johnson, sur cet trente